



## Réunion de la commission communale « Pôle énergie » Habay – lundi 24 août 2020

ANTOINE Marc	Cons.com. (min.)	marc.antoine@skynet.be	P
BEAUFAYS Renaud	Citoyen	desracinesetdescimes@outlook.com	P
COUVERT Anne	CPAS	anne.couvert@cpas-habay.be	P
DEBECKER Jade	Citoyenne	jadedebecker@gmail.com	E
DOLMANS Michel	Citoyen	dolmans.mi@gmail.com	P
FLAMMANG Johan	Echevin Travaux	Johan.Flammang@habay.be	P
GILLARD Michel	Citoyen	m.gillard@skynet.be	A
GOFFIN Valérie	Citoyenne	vgoffin@skynet.be	P
JACQUES Fabrice	Echevin Energie président	Fabrice.Jacques@habay.be	P
MARQUIS Christophe	Cons.com. (maj.)	Christophe.Marquis@habay.be	E
MONFORT Nathalie	Cons.com. (min.)	Nathalie.Monfort@habay.be	E
NADIN Franck	Citoyen	nadin@bgns.eu	P
PERARD Pascal	Citoyen	pperard5@gmail.com	P
STORDER Yves	Citoyen	y.storder@skynet.be	E
WOLFF James	Citoyen	james.wolff@a2conseils.be	P
invité(s)			

P=présent, A=absent, E= excusé

### Ordre du jour :

- Participation aux réunions du PAEDC ; réflexions
- Questions posées lors des séances du PE à l'échevin en place ; précisions
- Conseiller en énergie ; avancement du dossier
- Extension du plan d'action au climat ; réflexion
- Le point sur les réseaux de chaleur ; bilan
- Projets divers

#### 1. Participation aux réunions du PAEDC.

La participation ne paraît pas inférieure à ce qu'elle était précédemment lors de la précédente législature.

Une lassitude pourrait s'installer vu le travail du pôle énergie en ce début de législature car il

coïncide avec le renouvellement du plan d'action de la nouvelle « Convention des maires ». Le pôle énergie joue le rôle de comité d'accompagnement de cette convention.

L'outil proposé par le PEP'S de la Province est plus facilement abordable pour les anciens, compliqué pour les nouveaux.

Des réunions sur des points plus concrets devraient favoriser la participation, de même que la présence d'un conseiller en énergie ou écopasseur. La terminologie de « Conseiller en énergie » est préférable pour une meilleure compréhension quant à l'identité de la personne souhaitée au sein de l'administration communale et ce par analogie aux autres conseillers dans des domaines comme l'environnement, la mobilité, la sécurité, l'urbanisme, etc.

## 2. Questions posées lors des réunions au représentant du Collège.

Fabrice rappelle qu'il n'est pas spécialiste, ni technicien en énergie et qu'il ne faut pas hésiter à s'adresser à l'administration communale pour des questions d'ordre plus technique. Il constitue le lien très important entre le PE et le collège concernant les dossiers qui seront élaborés. Marc rappelle plusieurs fois, à juste titre, l'importance qu'il faudra accorder aux retours d'infos venant du collège vers le PE.

La présence de l'échevin des travaux est à présent très importante pour atteindre une efficacité de travail.

## 3. Conseiller en énergie, avancement du dossier.

Lors de la prochaine réunion du Conseil communal, il est prévu de voter une modification du plan d'embauche et de promotion 2020 qui prévoit l'engagement d'un Conseiller en énergie, sous contrat de travail à mi-temps - échelle B1.

Cet engagement pourrait être effectif début 2021.

L'engagement de ce conseiller en énergie ne dépendra plus d'un accord avec les communes de Etalle et de Tintigny.

Remarques : les missions du conseiller en énergie sont reprises dans le rapport présenté par F.

Jacques au conseil communal lors du vote de la mise en place de la CCPEH pour cette législature.

*Pour information supplémentaire non abordée en réunion ce lundi au PE, voici les missions que nous avons l'intention de mettre en place avec Mr De Acetis Kevin, dernier conseiller en énergie.*

- Conseil aux citoyens à travers une **permanence téléphonique**. Déterminer des heures de permanence et les mettre sur le site internet serait vraiment un plus.

- **Certification des bâtiments publics**. Obligatoire pour début janvier 2021. Et 2022 pour certains autres bâtiments.

- Réaliser un **cadastre énergétique** afin de répertorier les bâtiments et prioriser les bâtiments sur lesquels investir et réduire les consommations énergétiques afin de faire au mieux pour maximiser le budget.

- Rendre des dossiers **RENOWATT, UREBA, ...** pour avoir des subsides.

- Tenir une **comptabilité énergétique** (numérisée de préférence).

## 4. Extension du plan d'action au climat

Les raisons d'être de la convention des maires et du pôle énergie est entre autres la lutte contre le réchauffement climatique. Nous parlerons dès lors de PAEDC, Plan d'Action Energie Durable et Climat.

## 5. Le point sur les réseaux de chaleur.

Le point n'a pas été abordé en l'absence de Nathalie, il est donc reporté.

## 6. Projets divers

Les membres proposent différentes pistes de travail :

- La production d'énergie pour le Pachis via un module de cogénération pour le remplacement de la chaudière et via le placement de panneaux photovoltaïques sur la toiture en adéquation avec la grande consommation de la piscine. Il sera organisé une rencontre avec Mr Musique de chez ORES.
- Le placement de bornes pour les voitures électriques dans différents lieux de la commune. Idéalement une par village.
- L'évolution de l'éclairage public.
- Une étude de l'utilité d'une pompe à chaleur utilisant l'eau de l'étang du Châtelet pour chauffer la future mairie.
- L'incidence du réchauffement climatique sur la sécheresse et les problèmes d'eau notamment l'alimentation de la centrale électrique du Châtelet.

## **Prochaine réunion de la CCPEH date et ordre du jour**

**Date à convenir en fonction de l'agenda de Mr Conrotte**

### **O.J. :**

- **6ème et dernière réunion avec Mr Conrotte du PEP'S pour finaliser le plan d'action de la convention des maires avant le vote par le Conseil communal.**
- **Détermination des projets concrets à mener par la commune et/ou par le PE.**
- **Organisation de l'étude sur la pompe à chaleur pour chauffer la future Mairie. Chacun est invité à mener des recherches sur ce sujet.**